

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2023

VAUX-ET-CHANTEGRUE



Édition mars 2024

Chères Valchantoises, chers Valchantois,



Nous voici au seuil d'une nouvelle année. C'est aussi l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et les perspectives pour l'année à venir.

Je commencerai par la forêt, qui subit toujours des attaques des scolytes, avec 2000 m³ encore coupés cette année dans la forêt communale, ce qui a pour conséquence de limiter les coupes de bois vert au strict minimum à 350 m³ seulement. Côté communaux, ce sont également 2000 stères qui ont été façonnés et qui ont trouvé preneur entre plusieurs acheteurs locaux. Ce qui n'est qu'une infime conséquence du changement climatique.

Nous avons mis en place la participation citoyenne, ce qui permet d'envoyer des signalements à la gendarmerie par les personnes référentes lorsqu'elles constatent des anomalies, afin de prévenir tout risque ou tentative de cambriolage.

Nos collégiens sont scolarisés à Frasné depuis la rentrée de septembre. Nous avons demandé à la région, qui est en charge des transports scolaires, que les déplacements des élèves se réalisent par TER plutôt qu'en bus. Lors de l'aller comme du retour, les trains frontaliers passent par la gare du village à vide, au moment où les collégiens s'apprêtent à monter dans le bus. Pourquoi ne pas profiter de cette situation pour réouvrir notre gare à une période où l'on nous parle d'économie d'énergie et de trafic routier sans cesse croissant ?

L'atelier communal a vu ses locaux se remplir, tout en conservant la place nécessaire à notre employé. Certes, quelques aménagements ont été nécessaires pour plus de 50 000 euros tout de même. Après la menuiserie du Drugeon en 2022, cette année, ce fut le cas de VECA qui trouve là un peu plus d'aisance et une nouvelle entreprise qui a vu le jour en cette fin d'année. Il s'agit de MIMA Précisions qui réalise de la découpe laser. Nous leur souhaitons le meilleur dans le démarrage de leur activité.

Notre ancien bâtiment communal, dit ancienne scierie communale, est officiellement vendu à des Valchantois depuis le 24 novembre dernier à la société « partenaires singuliers » représentée par M. Yann Perrard. Là aussi, nous pouvons souhaiter aux acquéreurs la réussite dans le projet qu'ils comptent mener sur ce bâtiment.

La procédure de reprises des sépultures du cimetière débutée en 2017 touche à sa fin, mais cela ne signifie pas

que le travail est terminé ! Pour certains, vous avez pu constater la présence de petites pancartes sur quelques tombes. Ce sont les seules tombes ou nous n'avons pas retrouvé de descendant des familles ou tout simplement nous ne connaissons pas les personnes inhumées.

Par ailleurs, la salle des associations et donc le club de l'amitié a déménagé au 14 rue des Courbes à l'automne. Le périscolaire accueillant toujours de plus en plus d'enfants surtout le midi, il devenait de plus en plus difficile de faire cohabiter les 2 structures. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de transférer la salle des associations à l'ancienne auberge.

Je veux revenir sur la fête du village, avec VECA qui a assumé pleinement son rôle lors de la journée des caisses à savon. Je tiens à les remercier particulièrement pour le sérieux de leur organisation ainsi que les nombreux bénévoles qui sont venus leurs prêter mains fortes. Une fois encore, le succès était au rendez-vous par une superbe journée de fin d'été.

Il a été proposé à la commune un leg. C'est un fait suffisamment rare pour être souligné. Le conseil municipal a accepté, l'opération est en cours de réalisation. Elle concerne plusieurs parcelles de terres agricoles estimées 11 100 euros. En contrepartie, la commune s'engage à investir l'équivalent de la somme à la restauration du patrimoine de l'église. Ce leg est la volonté testamentaire de Madame Michèle RAMZEYER, décédée il y a tout juste un an.

Suite à l'initiative d'anciens fervents du club de ping-pong de relancer l'activité, un questionnaire a été distribué dans les boîtes aux lettres. À la vue des réponses, la municipalité réfléchit à la suite à donner à cette activité.

Les travaux de création d'une nouvelle salle de classe dans l'ancien appartement d'école et de l'accessibilité du rez-de-chaussée ont débuté au cours des vacances scolaires de la Toussaint. Ils se poursuivront pendant les périodes de vacances pour être opérationnels à la rentrée de septembre 2024.

Au début de cette année, nous avons tous été concernés par le recensement effectué par Stéphanie Massart, notre agent recenseur, que je tiens à remercier vivement.

Au cours de cette année, le conseil municipal a décidé d'engager des travaux afin de passer l'éclairage public en leds, ainsi qu'une nouvelle tranche d'enfouissement de réseaux secs, cette 1^{re} tranche débutera au mois de mai /juin. Ces travaux sont dirigés par le SIEL et s'étaleront sur plusieurs années. Là aussi, je vous demanderai de faire preuve de tolérance pendant la durée des travaux. Le projet de tracker est toujours en cours, les études sont longues et pas toujours simples avec les différents services de l'État.

Pour la CFD, je vous rappelle que la maison de santé est en construction. Elle doit ouvrir ses portes à la fin de cette année. Je vous rappelle que depuis cette année, deux cabinets de médecine générale sont ouverts à Frasné et doivent intégrer la maison de santé. Des travaux de rafraîchissement et d'isolation sont également prévus à la gendarmerie et à la maison du fontainier à la Rivière-Drugeon. Depuis le 1^{er} janvier, la CFD a pris la compétence incendie après avoir pris celle de l'eau en 2020. C'est un budget d'environ 9 000 euros par an.

Cette année, notre bulletin se trouve quelque peu modifié, vous ne retrouverez pas les pages de la CFD dans ce numéro. Celle-ci a souhaité remettre en place le CFD INFOS qui était diffusé par le passé. Vous recevrez dans vos boîtes aux lettres les deux bulletins séparément.

Je veux avoir une pensée pour tous les Valchantoises et les Valchantois qui tous les jours font la vie du village, chacun à sa manière, par son travail, sa participation à des associations, les personnes qui ont choisi de s'installer au village, les jeunes et les moins jeunes qui font la vie du village. À tous, je vous dis merci.

Bonne lecture.
Le Maire, Bernard BESCHET



SOMMAIRE

Vie municipale

État civil	p. 5
Nouveaux arrivants	p. 5
Budget	p. 6
Du côté des bâtiments	p. 8
Bois et forêt	p. 10
Cimetière	p. 11
Bibliothèque municipale	p. 12
Panneaux indicatifs	p. 13
Site internet	p. 13
Restez informés	p. 13
Concours photo	p. 14
Urbanisme	p. 14
Jeunesse et sports	p. 16
Événements	p. 18

École	p. 20
-------	-------

Vie associative	p. 22
-----------------	-------

Vie pratique

Quelques règles de bon voisinage	p. 33
Horaires des services	p. 34
Infos utiles	p. 35
Collecte des déchets	p. 37

Thème à l'honneur

Graines de champions et champions en herbe	p. 38
---	-------



Carte d'identité

NOM : Vaux-et-Chantegrue
HABITANTS : Valchantois
NOMBRE : 638 selon l'INSEE
TERRITOIRE : le village fait partie de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du val du Drugeon (CFD) et du canton de Frasne
ALTITUDE : 870 m devant la Mairie
COORDONNÉES GPS :
46°48'38.32" N - 6°15'02.49" E
SUPERFICIE TOTALE : 1365 ha
SUPERFICIE FORÊT COMMUNALE : 600 ha
SPÉCIFICITÉ NATURELLE : le Drugeon y prend sa source. 35,5 km plus loin, il conflue en rive gauche dans le Doubs, au lieu-dit Tout-Vent, situé à la frontière des villages de Doubs et d'Arçon après avoir traversé 14 communes et 3 cantons.



VIE MUNICIPALE

État civil

Les avis de naissance qui ne figurent pas dans cette liste ont fait l'objet d'un refus de publication.



Naissances : 15

7 janvier 2023

ELIA de Guillaume NEAU et Chloé MATHE

10 mars 2023

EMILIO de Jonathan CHAPATTE et Stéphanie DOS REIS SERRA

23 mars 2023

VALENTINO de Maxime PELLEGRINI et Elena SGRO

1^{er} mai 2023

ALESSIO de Rudy JEAN-AIMEE et Marie ROGER

4 mai 2023

NOA de Yoann MARCAIRE et Maëva SOULABAILLE

16 mai 2023

LIOR de Elie SALVI et Anastasia SALVI

15 juin 2023

LÉANNE de Julien VANCAEYZEELE et Laetitia CLAVE

20 juin 2023

JULES de Hubert LEBRUN et Séverine BOLDINI

12 août 2023

LEYSSIO de Antoine CLERC et Ophélie LIOTTA

7 septembre 2023

MILO de Thomas MICHEL-NOEL et Vanina POULAIN

16 octobre 2023

ROXANE de Jérémy VIEILLE et Pauline BIGEON

2 décembre 2023

THÉA de Cyril CAVERZASIO et Stéphanie PARGUE

Mariages

19 avril 2023

MICHAUD Fabrice et **LAMBERT** Patricia

1^{er} juillet 2023

SAILLARD Tanguy et **MONNIER** Victoria

19 août 2023

GRAND Thomas et **GRUIBLE** Léa

16 septembre 2023

BILLARD Benjamin et **VANHUYSE** Aurélie

30 septembre 2023

PERRIN Arnaud et **MEHMEDOVIC** Mensura

Décès

31 janvier 2023

LAMBERT René

12 février 2023

VUITTENEZ Véronique

20 octobre 2023

LAZRAK Khalid

19 décembre 2023

MICHEL Simone

Nouveaux arrivants sur la commune ?

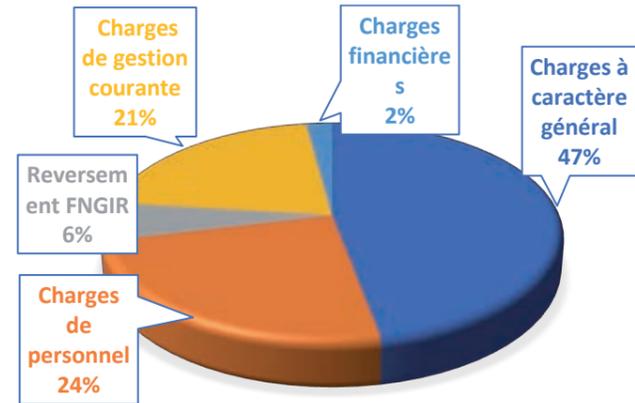
Nous vous invitons à venir vous présenter en mairie, ainsi, nous pourrions vous informer davantage sur diverses commodités administratives et vous convier lors de nos différentes manifestations.

**Au plaisir de vous rencontrer et surtout :
« bienvenue chez nous » !**



Budget réalisé 2022

Dépenses de fonctionnement : 463 578 €



47% : Eau assainissement, électricité (60 199 €), maintenance, assurances, combustibles, honoraires (58 997 €), entretien des voiries (37 874 €), télécommunications, entretien matériels et bâtiments...

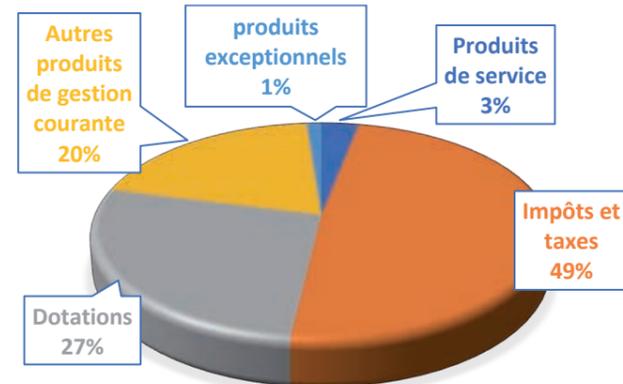
24% : Charges de personnel, cotisations URSSAF...

21% : Syndicat intercommunale d'école de la Haute Joux (47 885 €), indemnités élus (24 260 €), subvention d'équilibre familles rurales (périscolaire) : 21 635 €.

6% : FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources. Dans la pratique, ce fonds équivaut à un pot commun, alimenté par et pour les collectivités territoriales. Le FNGIR a pour but de permettre aux collectivités perdantes, suite à l'application de la réforme de la fiscalité locale, d'être indemnisée, via un prélèvement sur les collectivités gagnantes.

2% : Intérêts annuels des emprunts.

Recettes de fonctionnement : 497 264 €



49% : Les impôts locaux et professionnels perçus s'élèvent à 176 747 €, redistribution taxe électricité SIEL à 16 175 €.

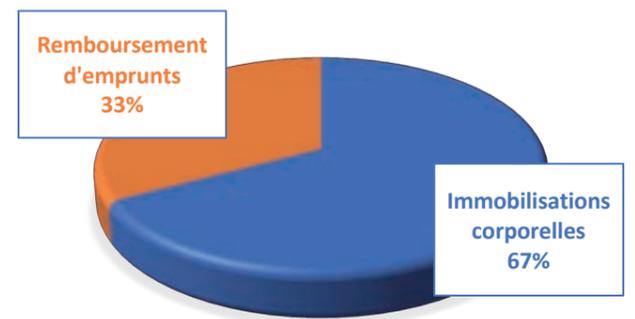
27% : L'État verse la somme de 101 829 € de dotations à la commune et la CFD 32 679 €.

20% : Les loyers des logements et terrains communaux, les locations de salles rapportent 82 533 € et 16 182 € poste et périscolaire.

3% : Charges locatives perçue et vente de pains.

1% : Produits exceptionnels.

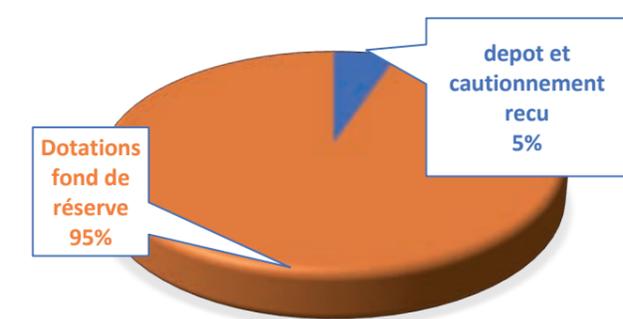
Dépenses d'investissement : 146 238 €



67% : Barrières de l'école, réfection salles de classe, électricité atelier communal.

33% : Remboursement capital des emprunts : 46 987 € (pont SNCF, voirie entrée Est, réhabilitation rue des courbes, crèche).

Recettes d'investissements : 19 100 €



95% : Taxes aménagement.

5% : Caution locataire.

Budget annexe bois

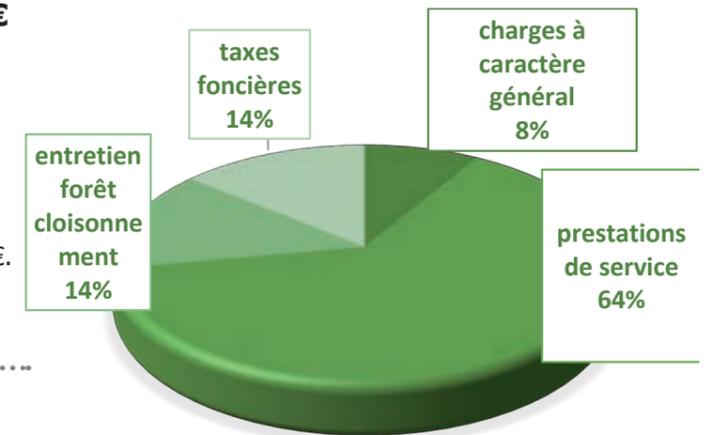
Dépenses de fonctionnement : 198 500 €

Les charges à caractère général : **64%** : Prestations de service (bucheronnage et débardage) 126 182 €.

14% : Entretien forêt (cloisonnement) 27 732 €.

14% : Taxes foncières de la forêt communale 27 731 €.

8% : Frais de gardiennage 15 293 €.



Recettes de fonctionnement : 316 313 €

Les recettes provenant des coupes de bois 2022 : 303 315 € et des menus produits forestiers : 4 570 €.

Subvention transports : 8 428 €.

État des prêts en cours de la commune

Au 31/12/2022

	BANQUE	MONTANT PRÊT	TAUX	DURÉE	ÉCHÉANCE ANNUELLE	FIN DE PRÊT	CAPITAL RESTANT DÛ
Pont Route	Caisse des dépôts	190 000 €	2,0% Var. Maxi 2,75%	20 ANS	12 800,00 €	01/04/2035	118 750 €
Entrée Est	CAFC	250 000 €	1,73 Fixe	20 ANS	14 813,72 €	28/07/2036	180 927 €
Rue des Courbes	CAFC	100 000 €	1,73 Fixe	20 ANS	5 925,48 €	28/07/2036	72 371 €
14 rue des Courbes + Voirie	CAFC	250 000 €	0,78 Fixe	20 ANS	13 512,48 €	10/09/2041	235 490 €
Micro-crèche	CAFC	100 000 €	0,86 Fixe	15 ANS	7 113,08 €	19/09/2036	92 149 €
TOTAUX					54 164,76 €		699 687 €

Les impôts des contribuables

Les impôts locaux payés chaque année par les contribuables (particuliers, entreprises, collectivités) sont indispensables pour assurer le financement du fonctionnement et des investissements de la commune.

Retrouvez ci-dessous les taux communaux des impôts locaux applicables à Vaux-et-Chantegrue

Taxe foncière sur le bâti : 28.48 %
taux pour l'année 2022

Due par les propriétaires ou usufruitiers de propriétés bâties (tous bâtiments, hors usage agricole).

Depuis 2021, le taux communal intègre l'ancien taux départemental (application de la réforme de suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales)

Taxe foncière sur le non bâti : 16.63 %
taux pour l'année 2022

Due par les propriétaires ou usufruitiers pour toutes les propriétés non bâties au 1^{er} janvier de l'année.



Du côté des bâtiments

Aménagement du bâtiment communal, rue du Plane.

Au cours de cette année 2023, nous avons poursuivi l'aménagement de ce bâtiment. La partie centrale qui était disponible à la location a trouvé preneur. En effet, suite aux premiers contacts que nous avons eu en mai dernier, avec une entreprise en cours de création, nous avons pu sur le deuxième semestre effectuer les travaux nécessaires afin d'accueillir cette entreprise dans de bonnes conditions. Il a fallu cloisonner définitivement ce local pour qu'il soit complètement indépendant, remplacer la porte

d'entrée sur la face arrière, rénover la partie sanitaire et refaire complètement l'installation électrique pour qu'elle soit aux normes actuelles et qu'elle réponde aux attentes de notre futur locataire. La société MIMA Précision, représentée par ses deux fondateurs, Marc HILTBRUNNER et Michel VERNIER, est installée depuis de 1^{er} novembre 2023. C'est une entreprise spécialisée dans la découpe laser et le thermolaquage de pièces métalliques.

l'A.D.E.H.J. utilise désormais son local à journaux et les habitants sont invités à apporter les papiers à recycler rue du Plane.

V.E.C.A., notre comité des fêtes, a emménagé progressivement au cours de l'année, après quelques travaux de plomberie et d'électricité. Dans notre partie d'atelier municipal, nous avons fait construire un local afin d'avoir un espace chauffé et des sanitaires. L'intervention d'un électricien a été également nécessaire afin de rendre cet atelier indépendant et fonctionnel.

Voici maintenant ce bâtiment bien rempli avec deux entreprises, 2 associations du village et notre local communal.

Intervenants pour ces travaux :

- Électricité Guyon Villemagne à Bulle
- Menuiserie du Drugeon à Vaux-et-Chantegrue
- Plomberie, sanitaire Dichamp à la Rivière-Drugeon
- SIEL à Labergement-Sainte-Marie

Montant des travaux : 48 000 € TTC



Bâtiment 14 rue des Courbes

Pour rappel, ce bâtiment abrite la micro-crèche et un logement qui est actuellement loué. Le rez-de-chaussée était jusqu'à présent vacant.

Aux vues du développement de l'accueil périscolaire, il apparaissait évident de leur laisser l'usage exclusif des deux salles du bas de la salle des fêtes à cette activité.

Nous avons donc aménagé la petite salle de ce bâtiment pour la dédier aux réunions des associations.

Un grand nettoyage du rez-de-chaussée a été nécessaire, ainsi qu'une remise en service des sanitaires avec la mise en place d'un évier.

La grande salle de ce bâtiment est également disponible pour des activités nécessitant plus d'espace.

D'ailleurs, un projet est en train de naître. Une demande a été faite par deux Valchantois pour relancer une activité de tennis de table.

Intervenant pour ces travaux :

- Plomberie, sanitaire Dichamp à la Rivière-Drugeon



Bâtiment de l'école

Le petit local de rangement dans le préau a été rénové du sol au plafond pendant les vacances d'été par l'entreprise MG Peinture.

Suite à l'Avant-Projet Sommaire réalisé en 2022, nous sommes passés à l'Avant-Projet Définitif en février en ajoutant la rénovation de l'aire de jeux de la petite cour au projet initial, à savoir une salle de classe, 3 bureaux, des sanitaires, un coin cuisine et l'accessibilité de l'école par l'intermédiaire d'une rampe d'accès coté élémentaire.

Au printemps, nous avons lancé l'appel d'offres afin de recruter les entreprises pour réaliser les travaux. L'ensemble des lots a été attribué au cours de l'été et les travaux ont pu commencer pendant les vacances scolaires d'automne.

Le fonctionnement des autres classes à l'intérieur de ce bâtiment restant inchangé implique que les travaux peuvent se réaliser seulement pendant les vacances scolaires et les mercredis.

À ce jour les travaux de démolition sont terminés, nous sommes en cours de travaux de plâtrerie (doublage, plafond et cloison) en coordination avec la plomberie chauffage et l'électricité. Les travaux doivent être terminés pour la rentrée scolaire 2024.

Intervenants pour ces travaux :

- Maître d'œuvre SARL Paillard & Co à Pontarlier
- Économiste SARL Bruder & Co à Valdahon
- Coordinateur sécurité chantier C2S à Morteau
- Bureau de contrôle APAVE à Besançon
- Terrassement-Gros œuvre Colombo à Mouthe
- Charpente-Couverture-Menuiserie du Drugeon à Vaux-et Chantegrue
- Menuiseries extérieures et intérieures Girard Jean-Marie à Villeneuve-d'Amont
- Plâtrerie-Peinture-Plafond-Sol S Placo aux Granges-Narboz
- Carrelage-Faïence Grandvullemin à Houtaud
- Chauffage Sanitaire Plomberie SARL Dichamp à la Rivière-Drugeon
- Serrurerie Bonnevaux à Pontarlier
- Électricité & Ventilation Guyon Villemagne à Bulle

Montant des travaux : 250 000 € TTC



Bois et forêt

Notre forêt : une année encore critique

Alors que l'année 2021 a été marquée par l'absence de sécheresse notable permettant un répit pour les arbres forestiers, 2022 a de nouveau été d'une part une année particulièrement stressante d'un point de vue hydrique, notamment pour les résineux situés dans la moitié Est de la France et d'autre part, favorable aux scolytes en lien avec une longue période chaude (2022, année la plus chaude depuis 1900). Le niveau de dégât observé sur les résineux au cours du premier semestre 2023 découle directement de ce passé récent.

Une nouveauté depuis cette année, les sapins commencent eux aussi à être attaqués par un autre insecte, mais souffrent particulièrement du manque d'eau. Leur situation devient préoccupante pour l'avenir car une fois malades, cette essence se détériore rapidement alors que les épicéas scolytés résistent mieux dans le temps et gardent leurs qualités mécaniques.

Au niveau économique, après un premier trimestre 2023 meilleur qu'attendu, l'activité des scieries reste peu dynamique. La visibilité de leur carnet de commandes s'établit à 1 à 2 semaines. La concurrence européenne sur les sciages est bien présente. L'arrivée sur le marché de gros volumes de sapins secs peut déstabiliser les équilibres actuels.

Un autre phénomène ralentit l'activité des scieries. Le nombre de permis de construire délivré a baissé de 28,3 % en 2023.



Bilan des ventes de l'année 2023

PARCELLES	MODE DE VENTE	ACHETEUR	VOLUME	MONTANT
GROS BOIS				
59	Bois façonnés	CHAUVIN	56 m ³	3 976 €
56	Contrat petits bois	CHAUVIN	87 m ³	6 946 €
CHABLIS				
Grumes	Bois façonnés	SCIERIE RENAUD	1 355 m ³	70 960 €
Grumes et billons	Bois façonnés	SCIERIE LAVERON	76 m ³	3 561 €
Billons	Bois façonnés	GROUPE FRANCOIS	174 m ³	8 680 €
Billons	Bois façonnés	ARCHIMBAUD	99 m ³	5 544 €
Billons	Bois façonnés	JOSSO	321 m ³	18 746 €
Trituration	Bois façonnés	KRONOSPAN	143 st	3 398 €
Trituration	Bois façonnés	SOVEYPAL	421 st	13 893 €
CHABLIS COMMUNAUX				
Chablis	Bois façonnés	SIF	417 m ³	20 031 €
Chablis	Bois façonnés	JURA FORÊT	941 m ³	34 938 €
Trituration	Bois façonnés	JURA FORÊT	632 st	10 110 €
VENTES AUX HABITANTS				
Vente hêtre et résineux	Bois façonnés par soumissions cachetées	Habitants		588 €

État d'assiette 2023

Face à la situation, l'association des communes forestières a demandé aux communes de limiter l'état d'assiette par rapport à ce qui était prévu dans le plan d'aménagement pour permettre l'écoulement des bois sanitaires comme les années précédentes.

Le conseil municipal a délibéré lors de la séance du 23 novembre 2023 sur les volumes et les modes de vente proposés par la commission bois.

PARCELLES	VOLUME m ³	MODE DE VENTE
12	340	Contrat gros bois

Programme des travaux

Délibération lors de la séance du conseil municipal du 7 septembre 2023

Mise en peinture des limites des parcelles 6, 21, 57, 58, 59 et 60 réalisée par notre employé communal.

Travaux sylvicoles : intervention en futaie irrégulière parcelles 10 pour un montant de 12 628.35 €. Cette prestation réalisée par l'ONF se fera sur 2024.

Le passage de l'épareuse sur les routes forestières a été réalisé cet automne pour un coût de 1 300 €.

Mise en conformité du Cimetière communal

Engagé depuis 2018, la mise en conformité du cimetière arrive à son terme. À ce jour, il a donc été répertorié 182 sépultures dont 168 tombes ou caveaux, 4 caves urnes et 10 cases de columbarium.

Sur ce nombre, 14 abandons de sépulture ont été signés par les familles. 2 sépultures ont été regroupées dans un caveau familial et une autre a été déplacée dans un cimetière d'une autre commune.

Comme vous l'avez peut-être remarqué, 9 petites pancartes ont déjà été posées depuis le 29 septembre 2023 dans le cimetière pour identifier les tombes en état d'abandon et dont les familles ne se sont pas manifestées. Nous invitons les personnes susceptibles de fournir des renseignements sur ces tombes à se présenter en mairie. En l'absence d'informations sur ces tombes, la municipalité procédera à leur reprise suivant la réglementation en vigueur.

La régularisation des paiements des concessions est en cours d'achèvement.



Construction nouveau cimetière au XIX^e siècle

Depuis l'année 1508, date de l'autonomie religieuse du pays, les morts étaient inhumés soit à l'intérieur de l'église soit dans le cimetière qui entourait celle-ci. Après plus de trois siècles d'usage, il devenait urgent de trouver un autre lieu.

N'ayant pas d'emplacement convenable pour l'établissement d'un nouveau cimetière, la municipalité décide de faire l'acquisition d'un terrain propice. En juillet 1844, elle achète une parcelle de terrain à Pierre François PAILLARD, au lieu-dit « Pré Courbet » entre VAUX et CHANTEGRUE.

Le 10 octobre 1845, Le Maire passe un marché avec le Sieur Jules BESCHET, ouvrier charpentier à VAUX, pour l'établissement d'une palissade en bois de fûve ou sapin, d'une longueur de 48 mètres, c'est-à-dire pour un carré de 12m de côté, d'une hauteur d'un mètre soixante-six centimètres, pour fermer une portion de terrain destinée à l'établissement d'un nouveau cimetière, en attendant que la commune puisse le clore en mur.

Nous connaissons le nom de la première personne inhumée dans ce nouveau cimetière, le 2 novembre 1845. Il s'agit de Marie Antoine VAUCHERET, épouse GIRARDET, âgée de 68 ans.

C'est en 1860 que fut construit le mur d'enceinte. La pierre utilisée provient des carrières de la Commune. Sa longueur est d'environ 75m et sa largeur 24m.

(Archives communales)

Bibliothèque municipale

Saviez-vous que notre village de 600 âmes a la chance d'avoir pour lui tout seul une bibliothèque ouverte chaque semaine ? Eh oui, une équipe de bénévoles dynamiques et motivées se relaie pour vous offrir ce service, en lien direct avec la médiathèque intercommunale de Frasne.

Ré-ouverte à la fin de l'année 2015, cette bibliothèque communale fait partie du réseau de la médiathèque intercommunale et offre aux lecteurs inscrits un certain nombre de services :

- Inscription gratuite pour les habitants de la Communauté de Communes.
- Consultation du catalogue de références et réservation en ligne.
- Prêt de 4 livres pour 28 jours + 2 DVD/CD pour 14 jours.
- Accès aux ressources numériques gratuites proposées par le Département du Doubs : consultation de films en streaming, documentaires, autoformation, musique, espace jeunesse éducatif et ludique, livres en ligne, etc.

À Vaux-et-Chantegrue, la bibliothèque propose près de 1 200 références régulièrement renouvelées et la médiathèque intercommunale en compte plus de 18 000... ce qui laisse un grand choix pour tous les âges et tous les goûts !

Durant l'année 2023, le traditionnel « Rés'O récréatif » a eu lieu les samedis 18 mars et 18 novembre. Durant deux heures, les enfants présents ont profité d'animations gratuites et encadrées : lectures, jeux de société, kamishibai ou encore atelier de collage de feuilles d'automne. Distribution de bonbons et bonne humeur sont toujours au rendez-vous et les enfants en repartent ravis !

L'implication de l'équipe de bénévoles permet également d'accueillir régulièrement les enfants de la micro-crèche villageoise dans les locaux de la bibliothèque.

Et durant l'année, grâce au dynamisme de notre bénévole Valérie, 1800 livres ont été référencés et étiquetés afin d'alimenter la bibliothèque de l'école de la Haute-Joux.

Un grand merci à toute l'équipe pour son investissement et sa fidélité !

Quelques chiffres pour l'année :

- 62 lecteurs inscrits dont 9 nouveaux en cours d'année.
- 408 visiteurs.
- 955 prêts répartis comme suit : 196 prêts adultes, 605 prêts enfants et 154 prêts collectivités.
- les documents les plus empruntés sont les livres enfants 1^{re} lecture, les romans adultes, les livres enfants 6-8 ans et enfin les BD jeunesse.

N'hésitez pas à pousser la porte de notre local, à côté de l'agence postale !

**La bibliothèque est ouverte
chaque samedi matin de 10h30 à 12h.**



Changement des panneaux indicatifs

Afin de remettre à jour et d'harmoniser la signalétique de notre village, la municipalité a procédé au changement des panneaux indicatifs. (Panneaux de couleur beige)
Les différents acteurs économiques de notre commune ont été sollicités pour acquérir leur(s) propre(s) panneau(x) signalétique(s) avec la possibilité de les installer sur les échelles de leur choix. (Panneaux de couleur marron).

Intervenant : SIGNAUX GIROD – 39 401 Bellefontaine
Coût global pour la municipalité : 6 111 €
Coût pour un professionnel : 129,01 € / panneau



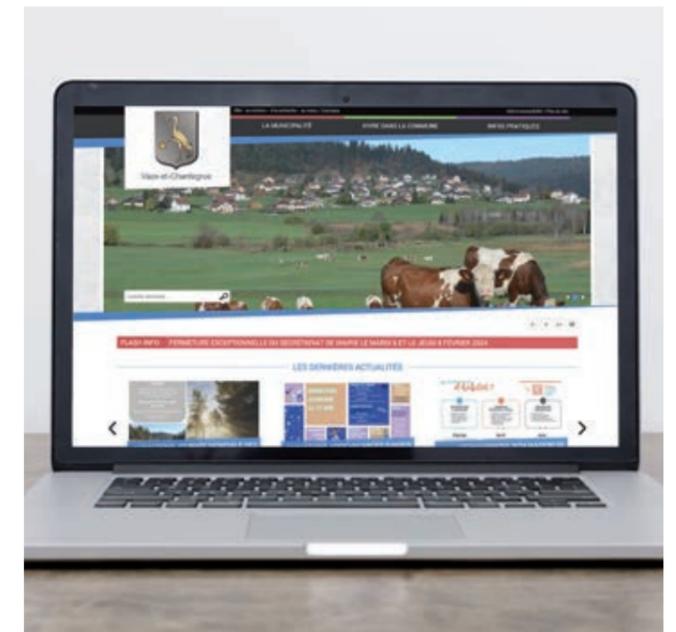
Le site internet de la commune

N'oublions pas qu'un site internet est évolutif. Si en parcourant ce site vous estimez qu'il manque des informations capitales concernant notre commune, ses entreprises ou encore ses associations, n'hésitez pas à nous le faire savoir. C'est avec plaisir que nous continuerons à l'enrichir avec votre aide.

N'hésitez pas à remonter toute nouvelle idée qui améliorerait encore le site, toute donnée à actualiser ou toute remarque par email mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr ou bien via le formulaire de contact du site. N'hésitez pas à le consulter.

Quelques chiffres pour l'année 2023 (au 20/12/2023)

- 7 170 visites (contre 6 218 en 2022)
- 2 min 37 s, durée moyenne de visite
- 3.2 actions par visite
- 20 004 pages vues, 14 467 pages vues uniques (contre 17 634 et 12 861 en 2022)
- 1 809 téléchargements, 1 609 téléchargements uniques
- 6 156 visites de France, 749 visites des États-Unis, 69 de Suisse, 16 du Royaume-Uni.



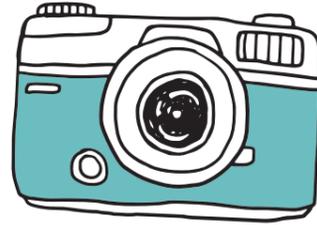
Toutes les infos sur www.vaux-et-chantegrue.fr

Restez informés !

Vous pouvez retrouver les informations relatives à notre village sur différents supports, en fonction de vos préférences et de vos habitudes :
Des affiches et/ou flyers sont mis à votre disposition sur des panneaux d'information à la mairie et à l'agence postale.



Concours Photo de notre Village



La commune aimerait relancer le concours photo qui a été réalisé pour la dernière fois en 2009. Le concours est ouvert dès maintenant. La date limite des envois est fixée au 30 juillet 2024.

Participation :

- La participation au concours est gratuite, ouverte à toute personne physique sans limite d'âge habitant à Vaux-et-Chantegrue et réservée aux amateurs.

- 2 catégories : enfants de moins 12ans et ados/adultes de plus de 12 ans.

- Prendre des photos du village et nous envoyer la plus belle photo pour le concours. La photo devra être en format Portrait. Nous l'envoyer à l'adresse mail suivante : mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr



Comment choisira-t-on les photos ? :

Un vote se déroulera pendant la course de caisses à savon et lors de la fête patronale. Les 10 premières photos avec le plus de voix, seront ensuite soumises à un jury composé de Monsieur le Maire et des membres de la commission Communication pour le choix final.

Que gagne-t-on ?

Les photos sélectionnées serviront à alimenter le diaporama du site officiel de la Mairie et le bulletin municipal. La participation au concours est gratuite, ouverte à toute personne physique sans limite d'âge habitant à Vaux-et-Chantegrue et réservée aux amateurs.

Comptant sur votre participation et votre créativité. Merci et à vos appareils !

Pour tout renseignement contactez-nous par mail à mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr

Urbanisme

Quelques règles applicables aux clôtures

Prescriptions imposées par le règlement du PLUi

Le PLUi règlemente les clôtures par les articles UA6/UB6 du règlement, avec :

- Sur rue : hauteur tout élément confondu limitée à 1,50 mètres, pare-vues opaques interdits.
- Sur limite séparative (hors rue) : hauteur tout élément confondu limitée à 1,80 mètres.

À rappeler : l'implantation de clôture quelle qu'elle soit (rigide, souple, avec mur maçonné...) est soumise obligatoirement à Déclaration Préalable, instruite selon les règles du PLUi.

Toutes les informations relatives au PLUi sont consultables sur le Géoportail de l'Urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Règles imposées par le Code Civil (articles 653 à 673)

L'implantation et la hauteur des haies (arbres, arbustes et arbrisseaux) y sont réglementées, avec :



- Haie plantée à moins de 2 mètres de la limite séparative : hauteur limitée à 2 mètres et distance minimale de 0,5 mètre avec la limite séparative.

- Haie plantée à plus de 2 mètres de la limite séparative : pas de hauteur limitée. Pas de distance de recul imposée si un mur séparatif existe mais la hauteur ne peut dépasser la crête du mur (donc avec le PLUi, pas plus d'1,80 mètres)

Précision : la hauteur se mesure depuis le sol jusqu'à la cime et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre.

Le Code civil précise aussi que le propriétaire de la haie a l'obligation de couper les branches qui avancent sur le terrain du voisin (mais le voisin n'a pas le droit de couper lui-même).

Autorisations d'urbanisme accordées en 2023

PERMIS DE CONSTRUIRE		
VANCAEYZEELE Julien CLAVE Laëtitia	5 rue des Vies de Vaux	Lucarne en toiture et régularisation carport
COMMUNE	4 La Pyramide	Bâtiment mairie/école : transformation logement en salle de classe
PRETRE Jeanne	rue des Marais	Construction de 2 garages
LURI Shenasi et Maghali	14 la Grand'route	Création d'un garage en extension d'un bâtiment

DÉCLARATIONS PRÉALABLES		
LEKIN Stéphane	9 Le Martinet	Pose de velux
ABST DEVELOPPEMENT	27 Le Martinet	Panneaux photovoltaïques
SCIERIE RENAUD	7 La Pyramide	Changement de bardage bois
BRUCKMANN Alexandre	7 rue du Bief Belin	Panneaux photovoltaïques
SORNAY Benjamin	18 route de Malpas	Panneaux photovoltaïques
POULET GALMICHE Justin	16 Le Martinet	Modification des ouverture et réfection des façades
COGNARD Laurent	18 rue de l'Église	Construction d'une pergola
JEANCLERC Blanche	16 rue de Chargebin	Transformation d'un balcon couvert en véranda
AGENCE SOLUTION CLIMAT	5 Le Martinet	Panneaux photovoltaïques
COMMUNE	14 rue des Courbes	Pose d'une clôture
GUILLAUME PHILIPPE	7 rue des Courbes	Rénovation de façade
LIOTTA FLORIAN	9 rue de la Louvatière	Piscine semi enterrée
GUILLOCHON CYRIL	4 rue du Pré Jean	Pose d'une clôture, création d'un vélux et changement de tuiles
BAILLY BECHET AUDREY	19 Le Martinet	Réfection muret, pose d'une clôture, extension terrasse, enrobés et cuve enterrée
FOURCHARD MARIE CHRISTINE	8 Les Vies de Vaux	Panneaux photovoltaïques
VUITTENEZ JACQUES	9 rue de l'Église	Remplacement tôle toiture et talvanne existante
BAILLY NICOLAS	25 Le Martinet	Remplacement fenêtre en baie vitrée
CHARDON GABRIEL	30 rue Chargebin	Réfection façade
NRGIE CONSEIL	22 Les Vies de Vaux	Panneaux photovoltaïques
VUILLAUME MARTIAL	18 Le Martinet	Pose d'une palissade
MICHEL MARIE-HELENE	16 La Grand' route	Division en vue de construire

Commission Jeunesse et Sport

Cette année, nous avons souhaité mettre en avant des jeunes du village qui pratiquent un sport au niveau national ou international afin de vous faire découvrir leur discipline. Nous avons posé des questions à Kévin, Simon et Lilian, tous les trois habitants notre commune depuis leur plus jeune âge.

Kévin Bejeannin

1. Qui es-tu ?

Bonjour, je m'appelle Kevin Bejeannin, j'ai 19 ans et je suis pilote de karting. Je pratique le kart depuis mes 6 ans et j'ai commencé la compétition à l'âge de 7 ans.

2. Quel est ton palmarès ?

Lors de mes premières années, j'ai commencé en Championnat Suisse où j'ai fini 3^e en 2012 et 2013, et 2^e en 2015. Par la suite, en 2015, nous commençons le Championnat Bourgogne Franche-Comté que j'ai remporté à 6 reprises en 2017, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023. Ma plus belle victoire, c'était en 2017 où j'ai remporté la Coupe de France à Septfontaines à la maison. Récemment, en 2023, j'ai terminé 3^e du Championnat de France à Septfontaines. Cette place m'a donné l'opportunité d'aller faire les championnats du Monde à Portimao au Portugal où j'ai fini 45^e sur 140 pilotes.

3. Où peut-on te voir exercer ton activité ?

Pour me voir pratiquer ce sport, il faut se rendre sur les pistes de karting comme à Septfontaines où je m'entraîne beaucoup. Il y a d'autres pistes dans la région comme Auteuille (Besançon) ou Vesoul. Je poste régulièrement sur mon compte Facebook pour suivre le déroulement de ma saison.

4. Quels sont tes objectifs et tes ambitions dans ta discipline ?

Pour l'année 2024, ça sera très certainement ma dernière année de karting. L'objectif de cette année pour moi étant de prendre du plaisir sur chaque course tout en obtenant des bons résultats au niveau national, en profitant avec ma famille et tout mon entourage. Mais aussi, accompagner les jeunes pilotes qui débutent leur carrière en Karting en



partageant mon expérience. Mon souhait, en 2025, est de réaliser un rêve de gosse, de commencer le rallye mais pour cela il faut travailler dur. Je suis actuellement en deuxième année de BTS NDRC (commerce) en alternance. Je travaille chez Renault à Besançon en tant que vendeur de véhicules d'occasions.

Simon Millereau

1. Qui es-tu ?

Je m'appelle Simon Millereau, j'ai 18 ans, je pratique la discipline de ski de fond en compétition National U18, membre du ski club de l'Olympic Mont d'Or et du comité du Massif Jurassien. Il existe plusieurs formats de courses, l'individuel, la mass-start et les sprints.

2. Quel est ton palmarès ?

J'ai à mon actif beaucoup de courses sur les circuits régionaux et nationaux avec des top 20. Mes meilleurs résultats à ce jour dans les différentes disciplines sont : Champion de France en relais mixte en janvier cette année, finaliste



en sprint à Arvieux, il s'agit de course rapide sur une distance d'environ 1 km et enfin 5^e en classique à La Clusaz. J'occupe actuellement la 11^e place du classement général de ski de fond pour la saison 2023/2024.

Lilian Tréand

1. Qui es-tu ?

Je m'appelle Tréand Lilian, j'ai 18 ans et je pratique le Combiné Nordique depuis l'âge de 10 ans. Il s'agit de combiner le saut à ski et le ski de fond. À ce jour, je suis membre de l'équipe de France B, groupe relève.

2. Quel est ton palmarès ?

L'année 2023 fut une très belle année pour moi avec des résultats qui ont été à mes attentes : Vice-champion de France dans la catégorie U20, ainsi que de nombreux top 6 sur le circuit FESA, c'est un circuit qui regroupe certains pays de d'Europe notamment les pays transalpins. Je suis toujours à la quête de mon premier podium, ma meilleure performance étant 4^e à Seefeld en Autriche en décembre dernier.

3. Où peut-on te voir exercer ton activité ?

Je m'entraîne principalement dans le Jura pour la partie ski de fond sur le site de Prémaman, à Courchevel en Savoie pour la partie spécifique du saut. Vous pouvez me croiser sur les tremplins de Chaux-Neuve et des Tuffes, mais également sur les terrains vallonnés de Vaux-et-Chantegrue. Au quotidien, je suis dans la forêt de Combe Noire, soit en ski, soit en course à pied selon les saisons. Le site nordique de Combe Noire est un lieu idéal pour s'entraîner l'hiver, les pistes sont variées dans un milieu indescriptible. À ce jour, j'ai pu faire un grand nombre de séances sur le site malgré le peu d'enneigement, je suis très reconnaissant envers les pisteurs et dameur qui effectuent un travail remarquable malgré les conditions météorologiques peu favorables.

4. Quels sont tes objectifs et tes ambitions dans ta discipline ?

Pour l'année 2024, de grandes compétitions sont attendues. Au mois de février, je suis sélectionné pour participer au championnat du monde junior, cet événement se déroule en Slovénie à Planica. Je pourrai compter sur le

3. Où peut-on te voir exercer ton activité ?

On peut me voir lors des entraînements sur les pistes de ski des environs, quand la neige est au rendez-vous, comme sur le site de Vaux-et-Chantegrue, à la Seigne et dans les domaines du massifs Jurassien. Pour les compétitions, il y a d'abord les Départementales organisées par les clubs des alentours, puis les Régionales avec les clubs de la région, puis les Nationales qui sont organisées par des clubs en France (Savoie, Isère, Pyrénées, Jura Doubs, etc.). Il est possible de me suivre durant les courses sur live.ffs.fr

4. Quels sont tes objectifs et tes ambitions dans ta discipline ?

Je suis actuellement en BPJEPS APT (activité physique pour tous), mention éducateur sportif en alternance au club de l'Olympic Mont d'Or. Je souhaite, en tant qu'athlète, intégrer les équipes de France et continuer dans ma discipline. Par la suite, je souhaiterais transmettre ma passion aux jeunes skieurs et devenir entraîneur.



soutien de ma maman qui va faire le déplacement, pour mon plus grand plaisir ! Sans elle et mon entourage, rien ne serait possible. La suite des compétitions de l'hiver n'est encore pas définie, il faut être sélectionné par nos entraîneurs pour partir en compétitions internationales, qui seront en Allemagne, Finlande, Norvège et République Tchèque. Je n'en oublie pas moins mes études, je prépare un BUT Technique de Commercialisation à Annecy adapté. En effet, je peux travailler en distanciel depuis la maison, de septembre à avril ce qui me permet de faire ma saison sans contrainte et à partir du mois d'avril je suis à Annecy en présentiel, une fois ma saison terminée. Dans les années à venir, j'espère intégrer l'équipe de France A.

Quelques événements portés par la commune

Anniversaire

En cette année 2023, nous avons eu le plaisir d'honorer, pour ses 85 ans, Madame Bulle Angèle. Elle a reçu, autour d'un verre de l'amitié, un petit comité du conseil municipal venu lui offrir un cadeau personnalisé.



Fête des mères

Vendredi 2 juin 2023, plus de 80 mamans ont pu se réunir à la salle des fêtes du village pour partager un bon repas confectionné par JC Traiteur. La sympathie de cet événement convivial devient un rendez-vous pour toutes les mamans. Merci à toutes pour la bonne humeur et à toutes de votre présence.



Fête patronale

Soleil et convivialité était au rendez-vous pour la traditionnelle fête patronale ce premier dimanche de septembre animée par la clique de Bonnevaux autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



Participation citoyenne

Un partenariat entre les forces de l'ordre, les élus et les habitants pour une sécurité renforcée.

Au mois de juin, la commune de Vaux-et-Chantegrue a signé une convention « Participation citoyenne » à l'échelle du département avec le Colonel de gendarmerie Lionel James et le sous-préfet de Pontarlier M. Nicolas Onimus.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans le village. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des

forces de l'ordre et du maire les faits ou événements suspects qui ont retenu leur attention. S'ils sont témoins d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au « 17 » pour qu'une patrouille de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux.

La participation citoyenne est un engagement à titre bénévole qui ne donne lieu à aucune contrepartie financière et ne confère pas de prérogatives de puissance publique.



Si vous souhaitez être référent ou si vous désirez plus d'informations, merci de contacter la mairie ou envoyez un courriel à : mairievauetchantegrue@wanadoo.fr

La Ronde de l'espoir

Dimanche 16 avril vers 10h, sous la pluie et un froid hivernal, « La Ronde de l'espoir » a fait une courte étape dans notre village. Après un moment convivial et chaleureux à la salle des fêtes, et avant de repartir sur leurs vélos vers d'autres villages, étape de leur périple, la commune de Vaux-et-Chantegrue a remis un chèque de 300 euros à M. Dominique Marmier, Président de l'association.

La Ronde de l'espoir est une association qui lutte contre le cancer et qui a pour but de prévenir, collecter, témoigner et interpeller les personnes au travers de différentes manifestations. Nous sommes très heureux de les avoir accueillis dans notre village.



Vous pouvez retrouver les activités de la Ronde de l'espoir sur www.larondedelespoir25.fr

Noël des aînés

Les élus de la commune ont joué les lutins pour la distribution des colis de Noël à nos aînés. Ses paniers garnis ont été confectionnés par « le Chalet gourmand Paillard Frères » et agrémentés d'une carte de Noël personnalisée

par les enfants du village lors d'une animation orchestrée par Audrey Bailly-Bechet. L'occasion de beaux moments d'échanges et parfois de connaissance !



École intercommunale de la Haute-Joux

Année scolaire 2023-2024

Les 126 élèves sont répartis dans les 6 classes de la manière suivante pour cette nouvelle année scolaire :

BONNEVAUX		
PS/MS - 22 élèves Mme ALPY-CUINET Françoise et Mme BERNARD Valérie (Atsem)	CP - 15 élèves Mme CUCHE Carine Mme BUGNET Justine Mme JOURNOT Tiffany	CE1/CE2 - 22 élèves Mme GREFFIER Pascale

VAUX-ET-CHANTEGRUE		
GS - 23 élèves Mme AUTHIER Fanny, Mme PRILLARD Charlotte et Mme ABSALAM Malika (Atsem)	CE2/CM1 - 21 élèves ULAS Céline	CM1/CM2 - 22 élèves M. SIMONET Clovis

Voyage scolaire à Doucier

Du 31 mai au 2 juin, nous avons participé à une sortie scolaire à Doucier (39). Sur place, nous avons pu pratiquer de nombreuses activités : canoë kayak, escalade, randonnée, course d'orientation et profiter des terrains de sport et de la salle de jeux. Maître Antonin avait amené sa guitare et nous avons pu chanter avec lui.

Nous avons eu de bons repas et le soir nous étions répartis dans des chambres par groupe de 2 à 5.

Nous avons eu une très belle météo, sauf le 1^{er} jour où nous avons eu une averse pendant notre première activité.

Nous remercions l'association des parents et les communes pour leur participation financière au voyage.

Les élèves de CM



« Projet Mosaïque », classes de maternelle

Ce petit article pour retracer rapidement le parcours de ce projet ambitieux, dont vous pouvez admirer l'aboutissement : les magnifiques mosaïques posées sur les murs de nos deux écoles.

Notre volonté de départ était de réaliser les affichages extérieurs « Liberté, Égalité, Fraternité » pour les deux écoles. L'idée de panneaux en mosaïque a germé et c'est ainsi que nos classes de maternelle se sont lancées dans un projet artistique et citoyen que nous avons intitulé « Projet Mosaïque ».

Ce projet a été construit en partenariat avec l'atelier des Savoir-Faire de Saint-Claude qui travaille avec de nombreux artistes et artisans. Nous avons pu prendre contact avec la mosaïste Mme Haller, Meilleure Ouvrière de France, catégorie Mosaïque d'art, et ensemble, nous avons peaufiné le projet.

À chaque valeur de la République (Liberté, Égalité ou Fraternité) a été associé un thème que nous avons développé en s'adaptant à notre jeune public de maternelle.

Pour le premier volet Égalité, nous avons choisi de travailler sur le thème ville / campagne, Paris, la tour Eiffel, la campagne, notre campagne : ses fermes comtoises, les vaches, le Comté. Avec toujours l'idée que les droits étaient les mêmes partout, droit à l'éducation (école), à l'accès aux soins (médecin, hôpitaux), à la culture (musique, bibliothèque, cinéma), au sport...

Avec le 2^e volet Fraternité, nous avons étudié le corps, les enfants ont repéré nos points communs 1 tête, 1 nez, 1 bouche, 2 bras, 2 jambes mais aussi nos différences fille/garçon, couleur de peau ou de cheveux, le handicap. Les enfants ont mis en avant leur envie de jouer et d'avoir des amis qui est la même pour tous les enfants. Nous avons également expliqué le harcèlement et de quelle manière, en soutenant les copains, on pouvait limiter le poids du ou des harceleurs.

Enfin, le 3^e volet Liberté aspirait à plus de légèreté avec un travail sur le printemps et les papillons, l'occasion d'un élevage en classe et d'un travail sur la symétrie.

Mais malheureusement il évoquait aussi des choses très dures, l'esclavage (Zarafa), la guerre.

Pour chaque partie du projet, les enfants ont réalisé des productions artistiques que Chantal a organisées, mises en forme dans son atelier.

Trois rencontres, une par trimestre, ont donc eu lieu ensuite dans les écoles avec Mme Haller. Ces rencontres ont été l'occasion de découvrir l'artiste, son travail, de poser des questions et surtout de manipuler les tesselles. Chantal venait le matin dans la classe des petits à Bonnevaux et l'après-midi à Vaux. Les enfants, selon leur attention,



pouvaient participer plus ou moins longtemps à la mise en place des tesselles, soit en travail imposé et minutieux, soit en jeux libres d'assemblage de tesselles.

Afin d'illustrer de façon concrète ce projet, notre sortie de fin d'année s'est faite en Suisse. Nous y avons découvert sous forme de jeu de piste les mosaïques romaines de la villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz, l'occasion d'un travail de découverte des Romains en classe au préalable.

Fanny AUTHIER

Site internet de l'école : <http://prim-vaux-et-chantegrue-haute-joux.ac-besancon.fr/>

A.D.E.H.J. (Association De l'École de la Haute-Joux)

L'ADEHJ est l'Association Des parents d'élèves de l'École de la Haute-Joux qui regroupe les écoles de Bonnevaux et de Vaux-et-Chantegrue. Son but est de récolter des fonds afin d'apporter une aide matérielle et financière à l'école (sorties et activités scolaires diverses, ...) mais aussi de créer des liens entre les parents.

Cette année, l'association a permis de financer une partie des voyages scolaires, notamment un séjour de 3 jours pour les CE2, CM1 et CM2 qui sont partis faire différentes activités au lac de Doucier, une journée en Suisse pour les maternelles avec la visite des mosaïques Romaines à Orbe suivi d'une après-midi à Urba kids. Et les CP, CE1 se sont rendus à Dijon en train.

Nous avons terminé l'année scolaire par un moment convivial rempli de joie et de bonheur avec notre traditionnelle kermesse de fin d'année. Beaucoup d'enfants et de parents sont venus nous rendre visite pour jouer, se faire maquiller (merci à nos mamans maquilleuses !), manger une crêpe, ou partager un verre. Le soleil n'étant pas au rendez-vous cette année, nous nous sommes repliés à la salle des fêtes. Merci aux anciens élèves pour leur aide. La soirée s'est prolongée avec un repas réalisé par l'Auberge du Gaulois, financé en partie par l'ADEHJ.

Après la pause estivale, nous nous sommes retrouvés pour l'apéritif de bienvenue ce qui nous permet de faire connaissance avec les nouveaux parents et de passer un moment convivial tous ensemble.

Nous avons également réalisé notre 2^e édition du marché d'automne qui a eu lieu le dimanche 15 octobre à la salle des fêtes de Vaux-et-Chantegrue, qui a eu un fort succès. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui se sont déplacées ainsi que les producteurs présents. Lors de ce marché, nous avons vendu nos courges, qui sont semées, cultivées et ramassées par les parents d'élèves sur Vaux et Bonnevaux. Nous avons eu une très belle récolte de courges cette année. Elles étaient magnifiques !!



Suite à la demande des enfants, nous avons mis en place un goûter déguisé pour Carnaval. Les enfants et les parents se sont déplacés en nombre pour venir passer un moment tous ensemble. Au vu du succès de ce 1^{er} carnaval, nous avons décidé de continuer cet événement.



Comme l'année dernière, nous avons offert aux enfants un spectacle de Noël. Pour ce spectacle, nous avons choisi d'inviter « théâtre couleur d'ombres » pour une représentation d'Eliot et Magotte, représentation faite d'ombres et de lumières. Le père Noël est ensuite venu avec la traditionnelle distribution de cadeaux pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Nous en profitons pour remercier les mairies de Vaux et Bonnevaux qui aident le père Noël financièrement !!

Comme chaque année, la vente de sapins de Noël issu de nos forêts a eu lieu. Cette coupe se fait en accord avec le garde forestier et les sapins choisis sont des sapins qui ne grandiront pas davantage car ils poussent dans des endroits denses. Par conséquent, les couper permet de libérer de l'espace pour d'autres arbres. Nous remercions les papas qui sont allés les couper le matin même de la vente.

Pour nous aider, vous pouvez :

- Garder vos journaux, publicités, catalogues, papiers divers. La mairie nous a de nouveau mis un local à disposition pour pouvoir stocker nos journaux et nous les remercions. Nous avons donc stoppé le ramassage. Vous pouvez directement les déposer au local communal, situé à côté des conteneurs à verre à proximité du cimetière, rue du Plane. Vous pouvez faire des paquets que vous ficellez ou alors les mettre en vrac dans des sacs en papiers. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez beaucoup de papiers entreposés chez vous !

En septembre, Préal nous a mis à disposition 1 benne que nous avons rempli avec les journaux stockés, ce qui nous a permis de récolter 890 €. Cette action n'est que bénéfique pour nous !



- Nous acheter un sapin, issu directement de notre forêt de Vaux-et-Chantegrue, 100% local !! Des papiers sont distribués dans les boîtes aux lettres afin de passer commande. Cette année, la livraison à domicile des sapins est proposée. Il reste toujours la vente dans la cour de l'école, vous choisissez et vous donnez la somme que vous voulez. Un verre de vin chaud vous est offert !!

- Continuer à nous rendre visite lorsque nous faisons une manifestation comme le marché d'automne.

Remerciements :

Nous remercions la commune pour le financement des cadeaux de Noël offert aux enfants, pour la mise à disposition des sapins et ainsi que pour le prêt de la salle des fêtes et de la salle de convivialité.

Nous remercions également les agriculteurs pour la mise à disposition d'un tas de fumier dans un de leur champs pour faire pousser nos courges.

Nous remercions les habitants du village qui nous aident en participant à nos ventes et nos actions diverses.

Et enfin, merci à tous les parents, grands-parents, enfants, instituteurs, qui, d'une manière ou d'une autre, font vivre notre association.

Vous pouvez nous suivre également sur notre page Facebook.

Julia VIONNET



CONTACT :
Association De l'École de la Haute-Joux
 adehj25@yahoo.com

Présidente : Julia Vionnet
 Vice-présidente : Sylvie Cuhe
 Trésorière : Blanche Jeanclerc
 Vice-trésorière : Julia Deltour
 Secrétaire : Céline Dodane
 Vice-secrétaire : Lydiane Vandel

AAPPMA La Drugeonnaise

Après une année de sécheresse 2022, où la pêche avait dû fermer courant août, nous avons connu un bon début de saison 2023. Ensuite, dès le mois de juillet, le peu de précipitations a réduit le débit des cours d'eau qui s'est traduit par un niveau jamais vu sur l'étang de La Rivière-Drugeon (- 49 cm en dessous de la digue le 18/09/23).



En novembre 2022, nous avons effectué 2 demi-journées de corvées de défrichage entre Vaux et Bonnevaux pour limiter la propagation des saules le long du Drugeon.

En juillet 2023, nous avons procédé à 5 demi-journées de faucardage sur l'étang de La Rivière. On constate que les myriophylles apparus en 2018 se propagent sur toute la surface de l'étang et il semble que seul l'arrachage pourrait endiguer leur prolifération (problème connu sur d'autres plans d'eau).

Sur cette saison, nous avons prévu un broyage de saules en aval de Vaux-et-Chantegrue sur une distance d'environ 800 m de long et 8 m de large. Après autorisations et selon les disponibilités, ces travaux seront exécutés par une entreprise spécialisée en milieux humides et financés par notre AAPPMA.



À partir de fin octobre, de nouvelles corvées de débroussaillage sont prévues, nous espérons que bon nombre de pêcheurs nous rejoignent et ainsi participent à une meilleure attractivité du site.

Ces sécheresses consécutives perturbent le bon fonctionnement de notre loisir. On note une petite baisse de pêcheurs adultes et une progression chez les enfants.

Pour la deuxième année consécutive, le Drugeon a subi une nouvelle pollution en aval de Bonnevaux, sur le même poste de refoulement d'eaux usées. Cette pollution a pu être en partie réinjectée dans le réseau. On espère qu'une solution soit trouvée pour éviter que cela ne se reproduise.

Suite aux travaux sur le varot, quelques consolidations doivent être effectuées au niveau de la digue du lac. À priori, cette réserve d'eau est poissonneuse et apporte de belles zones de fraie. Elle a certainement évité un « a sec » du lac ces deux dernières années.

On espère de meilleures conditions pour 2024, pas seulement pour notre activité pêche de loisir mais pour tout l'environnement. Nous souhaitons que chacun prenne conscience de notre milieu naturel et fasse tout pour le préserver.

CONTACT :

Société de pêche

aappma.ladrugonnaise@gmail.com
grillon.joel@wanadoo.fr - 06 49 81 87 14

En cas de constat de pollution, merci de prévenir le plus rapidement possible soit :

- Astreinte assainissement à la Communauté de communes Frasne Drugeon : 07 56 12 50 67
- Président de La Drugonnaise : 06 49 81 87 14
- Office Français de la Biodiversité : 03 81 58 39 65
- Fédération de pêche : 03 81 41 19 09
- Gendarmerie : 17

Carte de pêche de la Drugonnaise (ainsi que l'option ehda)

sont en vente sur internet : www.cartedepêche.fr
ou chez notre dépositaire :
Pêche nautisme, 2 rue B Palissy, 25300 Granges-Narboz

ADAPEI du Doubs - Opération brioches

Sylvie Vionnet, responsable du secteur Vaux-et-Chantegrue pour l'opération brioches en faveur de l'ADAPEI Du Doubs, tient à remercier toutes les personnes bénévoles qui se rendent disponibles pour l'accompagner et espère qu'elles renouvelleront cette année encore leurs précieux soutiens.

Pour 2023, nous avons récolté la somme de 1818 €. Merci pour votre collaboration et merci beaucoup aux donateurs.

Opération brioches 2024 :
DU LUNDI 8 AU DIMANCHE 14 AVRIL 2024



Amicale des anciens combattants

8 mai 2023

Cérémonie officielle en hommage aux morts de notre commune et de France

Journée commémorative sans particularité avec :

- Dépôt d'une gerbe de fleurs
- Lecture du passage du Ministère par Monsieur le Maire
- Appel des Morts de notre commune
- Minute de silence observée
- DE PROFUNDIS (conscient du non-respect de la laïcité, seulement pour perpétuer les anciennes traditions de la commune)
- La marseillaise en musique et chantée
- Verre de convivialité offert par la commune et servi par la commission communale



11 novembre 2023

Une foule importante est venue assister à la cérémonie officielle en respect des morts, lors des guerres et particulièrement celle de 1914/1918.

À cette cérémonie, nous avons accueilli Noah Perrin, domicilié dans la commune, et qui s'est engagé pour le SNU – Service National Universel. Ce parcours volontaire et citoyen s'adresse à tous les jeunes âgés de 15 à 17 ans. Noah a de suite donné son accord de porte-drapeau au monument. Au nom de tous, nous lui adressons nos remerciements pour cet engagement volontaire et citoyen.



Parole d'enfants...

À l'issue de la cérémonie, des enfants se sont approchés de moi et m'ont demandé : « C'est quoi ces médailles qui sont accrochées à ta veste ? » et d'ajouter « Tu vas être riche maintenant », en me montrant la tirelire :-)
Merci aux parents qui accompagnent leurs enfants à ces cérémonies.

Chaque année, le Service départemental de Besançon me demande de procéder à la collecte du bleu de France pour la campagne du 11 novembre. Ce sont Arthur et Nahael qui ont accepté de prendre la boîte tirelire de collecte. La somme récoltée de 66 euros a été envoyée directement au service départemental.

Merci aux collecteurs ainsi qu'à tous les donateurs.

Le Président, Christian NICOD

Centre de Première Intervention Renforcé de Labergement-Sainte-Marie

Le CPIR (Centre de Première Intervention Renforcé) de Labergement-Sainte-Marie compte 32 sapeurs-pompiers volontaires qui interviennent sur 8 communes en premier appel dont Vaux-et-Chantegrue, Labergement-Sainte-Marie, Malbuisson, Saint-Point-Lac, Les Grangettes, Malpas, La Planée, Remoray-Boujeons.

Le centre est doté de 6 véhicules : 2 fourgons incendie, 1 véhicule toute intervention, 1 véhicule tout terrain, 1 VL et 1 bateau.

Durant l'année 2022, les sapeurs-pompiers de Labergement-Sainte-Marie ont effectué plus de 300 interventions.

L'amicale des sapeurs-pompiers des 2 lacs a organisé une fondue géante le 21 septembre à la salle des fêtes de Labergement. Cet évènement, qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, a réuni 280 personnes.

Les sapeurs-pompiers du Doubs recrutent quotidiennement. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter par le biais du chef de centre le Lieutenant Cyril DEY au 06 31 29 60 43, ou sur le site du SDIS25.fr.

Le CPIR tient à remercier la population pour leur accueil lors de la visite pour les calendriers, ainsi que l'ensemble des communes pour le prêt de divers locaux qui nous ont servi lors de nos manœuvres mensuelles.

CONTACT :
CPIR de Labergement
 Cyril DEY : 06 31 29 60 43
 SDIS25.fr



Club d'Amitié

Le club de l'amitié a pris cette année de la hauteur. Il a déménagé dans la nouvelle salle baptisée « salle des associations » située au rez-de-chaussée du bâtiment (ancien gîte, crèche maintenant), le tout dans un confort un peu spartiate, avec des améliorations à venir !!!

L'effectif reste aussi à consolider avec de nouveaux membres à accueillir tant par leur présence, mais aussi peut-être avec des idées d'activités nouvelles. Il n'y a pas d'âge pour partager. Vous êtes attendus !!!

Vendredi Anim', faute d'effectif, a dû cette année interrompre ses activités de brico manuel et déco. Là aussi, apportez votre présence et vos idées pour permettre de reprendre et donner vie à l'animation du village.

C'est à ce prix que chacun peut et pourra échanger avec ses voisins et faire vivre notre village.

CONTACT :
Club d'Amitié
 Daniel GUYON : 06 78 04 82 49
 Yvette MAUGERY : 06 45 94 22 81



Compagnie les Libres Penseurs



Fondée en 2015 à Falaise, dans le Calvados, la Compagnie les Libres Penseurs pose définitivement ses valises à l'été 2022 à Vaux-et-Chantegrue.

Sa mission ? Le théâtre, à faire partager et découvrir à toutes et tous. Compagnie professionnelle, franc-comtoise d'adoption, elle s'emploie à développer les projets et partenariats dans son nouvel environnement.

Depuis son arrivée, elle a déjà pu participer ou initier des propositions diverses :

- La création de spectacles professionnels : Magda, notre troisième création, s'est jouée au Mémorial de la Shoah de Drancy en janvier 2023 et notre prochain spectacle, Joyeux Anniversaire, est en cours de création avec le soutien de la CFD, sortie prévue pour l'automne 2024.
- Des interventions en milieu scolaire : des ateliers découvertes et théâtre-forum en primaires et au sein de collèges du Haut-Doubs.
- Un partenariat avec l'ACI et de festival de l'Eau Vive.
- La création d'un stage découverte du théâtre pour les enfants à Bonnevaux à l'été 2023.
- La création d'un nouveau stage « inter-régional » pour les adolescents à l'été 2024.
- Un partenariat et des coproductions avec la Compagnie des Coquelicots (Genève).
- Un partenariat avec le TFM (Théâtre Forum Meyrin, Genève) sur leur développement culturel et leur programme d'enseignement.
- La création de trois ateliers théâtre hebdomadaires (adultes, ados et enfants) qui ont lieu respectivement à Frasne les mardis, La Rivière-Druegon les vendredis et à Vaux-et-Chantegrue les samedis.

La Compagnie les Libres Penseurs aujourd'hui ? C'est 9 saisons d'existence, 3 spectacles professionnels à son actif, c'est des projets et des partenaires des deux côtés de la frontière, c'est 23 élèves dont 15 enfants et 12 de Vaux-et-Chantegrue !

Et avant toute chose, qu'il nous soit permis de les remercier ainsi que leurs familles.

Nos élèves sont l'essence même de notre quotidien, la raison pour laquelle la Compagnie s'est créée. Si nous existons et pouvons travailler, c'est avant tout grâce à eux. Leur enthousiasme, leur investissement et leur confiance nous ont permis de nous sentir magnifiquement accueillis ici depuis un et demi. Nous espérons bien continuer avec eux aussi longtemps que possible et qui sait, peut-être rameuter des curieux ?

Nous voulons profiter de l'occasion pour remercier la municipalité de Vaux-et-Chantegrue pour son soutien et nous avoir donné les moyens techniques de proposer cet atelier aux enfants de la commune. Merci également aux services de la CFD, partenaire précieux de la Compagnie les Libres Penseurs.

Le samedi 3 février à midi, à la salle des fêtes de Vaux-et-Chantegrue, nous vous avons invité à venir découvrir le premier petit spectacle proposé par notre groupe de l'atelier enfants. Un happening suivi d'un petit moment convivial qui a permis à nos tous jeunes acteurs et actrices de vous transmettre leur nouvelle passion !

Samuel Delasalle,
directeur artistique de la Compagnie les Libres Penseurs.



CONTACT :
Compagnie les Libres Penseurs
06 80 56 87 85
compagnieleslibrespenseurs@gmail.com
f @ compagnieleslibrespenseurs

Familles rurales - accueil périscolaire



L'accueil périscolaire des Diablotins est géré par l'association Familles Rurales des Brimbelles dont le siège se situe à Frasne.

Les mercredis loisirs ainsi que les vacances scolaires ne sont plus gérés par Familles Rurales mais par L'ADMR à Frasne.

Les enfants du périscolaire de Vaux-et-Chantegrue sont accueillis le lundi, mardi, jeudi ainsi que le vendredi.

Cet accueil propose comme amplitude horaire :

- De 7h10 à 8h40 le matin
- De 11h55 à 13h40 le midi
- De 16h25 à 18h le soir

L'équipe du périscolaire de l'année 2023 est composée de : Élodie, Lydie, Anaïs, Patricia, Isabelle, Delphine, Manon et Valérie.

Le périscolaire connaît une forte augmentation des effectifs cette année, jusqu'à 28 enfants le matin, 59 enfants le midi et 30 le soir. C'est pour cela que nous sommes également toujours à la recherche de personnel pour le temps du midi afin de pouvoir accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles.

Nous tenons à remercier également les parents bénévoles de leurs investissements au sein du périscolaire ainsi que la mairie pour l'acquisition de l'ancienne salle du club du 3^e âge.



CONTACT :
Lydie Buffaud et Élodie Robbe - Familles Rurales Les Brimbelles – Les Diablotins
3 lieu-dit Pyramide, 25160 Vaux-et-Chantegrue
03 81 69 99 38 - al.lesdiablotins@famillesrurales.org
Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h40 à 11h40

V.E.C.A. (Vaux-Et-Chantegrue Animations) : une année bien remplie !



La mythique course de caisses à savon Folklorique

VECA, cette année, a décidé de réitérer la course de caisses à savon, vu le succès de la première édition. Succès confirmé pour cette deuxième édition avec 38 caisses d'inscrites, alors qu'en 2022, il n'y en avait qu'une vingtaine. On peut dire que les pilotes ont vraiment joué le jeu quant au côté folklorique. Ainsi, nous avons eu la chance d'avoir des caisses toutes plus originales les unes que les autres.

Le beau temps était de la partie, les essais libres ont eu lieu le matin et l'après-midi se sont succédés trois manches avec, en fin de journée, les podiums et la remise des prix par catégorie ainsi que l'élection de la plus belle caisse à savon, remportée par M. Nicod avec une magnifique réplique de son tracteur.

Aucun accident à déclarer, tout s'est déroulé dans un esprit bon enfant et convivial grâce à la présence de tous les bénévoles qui se sont investis pour que cette journée soit une vraie réussite. Un grand merci à eux !!!!



En parallèle, nous avons mis en place un château gonflable pour les enfants dans la cour de l'école ainsi que des jeux. Celui-ci ne s'est pas désempli de la journée. N'oublions pas également le défilé des enfants déguisés qui avaient décoré leurs vélos, leurs trottinettes, leurs tracteurs, les poussettes. Il y a eu encore une fois un réel engouement des jeunes à participer à ce défilé atypique !



Pour ce qui est du public, on peut dire que les gens sont venus en masse. Effectivement, le record de l'année dernière est largement dépassé quand on voit ce qui a été écoulé en frites, saucisses, crêpes et boissons. Donc vous vous doutez bien qu'en 2024, on remet ça !!!! Vous pouvez déjà réfléchir au bolide que vous allez construire !

À la suite de cette manifestation, nous avons partagé une soirée fin novembre pour remercier tous les bénévoles qui avaient bien voulu nous aider pour la course de caisse à savon !



Accueillir les Rois mages autour d'un vin chaud

En décembre, nous avons instauré tous les vendredis de l'avent un moment de partage autour d'un verre de vin chaud avec à chaque fois, la mise en place d'un nouveau Roi mage qui sont aussi des nouveaux arrivés dans le village.



La Saint-Sapin

En janvier 2024, nous avons refait la Saint-Sapin. Tous les valchantois ont ainsi ramené leur sapin de Noël que nous avons brûlé dans un grand feu en partageant la galette des rois.



Et notre AG ! On recrute toujours !

L'Assemblée Générale a eu lieu le 26 janvier 2024. Maxime RENAUD a été élu nouveau président de VECA. On peut dire qu'en 2023, les rangs de VECA se sont étoffés, ce qui amène une nouvelle dynamique au sein de l'association, mais bien entendu, nous ne serons jamais assez nombreux donc n'hésitez pas à nous rejoindre, que ce soit pour une manifestation ou plus !!

Stéphanie MASSART

1,2,3 Jouons

Dimanche 5 novembre, nous avons organisé, à la salle des fêtes, une après-midi jeux de société. Chacun était libre d'emmener ses jeux pour les faire découvrir à tous. C'est ainsi que petits et grands ont pu partager un moment autour d'un jeu de cartes ou d'un jeu de plateau.



Un petit air de Noël dans le village

Cette année, au niveau de la déco de Noël, plusieurs personnages ont été créés pour mettre un petit air de nouveauté. Vous avez pu voir ainsi aux entrées de village des jolis bonhommes de neige, une cabane photo avec le bonhomme de pain d'épice installée vers l'école, une chorale de père Noël installée au centre du village...

Un grand merci à toutes les petites mains qui tout au long de l'année se sont investis dans la réalisation de ces nouvelles décorations. Car on peut dire qu'il aura fallu quelques heures de labeur, mais le résultat est là !



CONTACT :

V.E.C.A. (Vaux-et-Chantegrue Animations)

Maxime RENAUD, président : 06 38 44 28 87

Stéphanie MASSART, vice-présidente : 06 73 89 93 67

Football Club Lac Remoray Vaux : un club de foot dynamique !

Avec nos 270 licenciés pour la saison 2023-2024, nous sommes un des 5 plus gros clubs du Haut-Doubs en termes de licenciés. Toutes les catégories sont représentées, des U7 aux Seniors, avec cette année une équipe fille en entente avec le CS Frasne et une école de foot féminin qui cherche à se développer. C'est, au total, 17 équipes encadrées par une trentaine de bénévoles et éducateurs.

Notre club est réputé pour sa bonne ambiance, son accueil (avec cette année, 2 récompenses au prix du Fair-play du District) et ses animations d'avant-match organisées par notre vice-président Pascal ROBBE, alias ODOOBIX. Cette année, devant un nombreux public, nous avons eu la chance d'observer un combat de Béhourd, un groupe de country, des caisses à savon...



Le club a aussi soutenu un jeune champion de karting, ancien joueur du LRV, Kevin BEJEANNIN, lors de sa participation au Championnat du monde, qui s'est déroulé au Portugal.

On a aussi embauché un apprenti, Ludovic FINALE, depuis deux années consécutives, qui va permettre au club de se développer.

Le FC Lac Remoray Vaux organise diverses manifestations : en février le concours de belote à Vaux-et-Chantegrue, un loto géant en décembre à Mouthe, une journée père Noël chez les commerçants de Labergement-sainte-Marie et une buvette pour la fête de Vaux-et-Chantegrue.

Cependant, le succès de notre club a aussi des problématiques de structures. Malgré l'aide et l'envie des communes sur les terrains de Vaux-et-Chantegrue et de Labergement-sainte-Marie, nos aires de jeu se dégradent, d'où le super projet d'un terrain synthétique sur le secteur de Labergement-sainte-Marie.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous souhaitez vous investir dans notre association.

Le Président, Thierry SALVI

CONTACT :
FC Lac Remoray Vaux
 lac-remoray-vaux.fc@lbfc-foot.fr
 fbclacremorayvaux



Quelques règles de bon voisinage

Travaux de Jardinage et Bricolage

Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils (moteurs thermiques ou électriques) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



Animaux Domestiques

La circulation des animaux domestiques sur le territoire de la commune est réglementée par l'arrêté municipal N° 5/2018 : Article 1 : « Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls, sans maître ou gardien ».



Feux de jardins et végétaux : interdits !

Par arrêté préfectoral, Article 23-3 : « Le brûlage en plein air des déchets végétaux et détritiques de toute nature est rigoureusement interdit dans les agglomérations ». Les dépôts sauvages d'ordures ménagères sont passibles d'une amende de 5^e classe.



Vitesse : pensez à notre sécurité

La circulation est de plus en plus importante dans notre village et nous constatons que malheureusement la limite des 50 km/h est régulièrement dépassée ! Aux abords de l'école, ou des habitations, la vitesse est souvent trop élevée... N'attendons pas un accident ! Nous sommes conscients que de nombreux aménagements doivent être faits dans nos rues, mais en attendant, Soyons des citoyens respectueux !



Stationnement

Faisons preuve de civisme et de bon sens en faisant attention au stationnement de nos véhicules (ils ne doivent dépasser ni sur la route ni sur les trottoirs).



Il est formellement interdit de laisser stationner un véhicule dans les espaces publics plus de 7 jours sans les déplacer, tout comme il est interdit d'abandonner les épaves.

L'hiver n'a peut-être pas dit son dernier mot !

Par temps de neige, glace ou verglas, un trottoir non-entretenu peut s'avérer dangereux pour les piétons. Afin de prévenir les risques de chute et assurer la sécurité de tous, un arrêté municipal a été pris le 30 novembre 2020 concernant les mesures relatives au déneigement des trottoirs et à l'enlèvement du verglas par les habitants. Il ne s'agit que de quelques règles de bonne conduite.

Merci aux Valchantois, de plus en plus nombreux, pour leur effort afin de faciliter l'accès aux habitations mais de penser également au travail des déneigeurs.



Horaires des services communaux



Secrétariat de mairie

Ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h ainsi que les samedis pairs de 9h à 11h30
Sur rendez-vous le samedi matin.
03 81 69 61 25 - mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr - www.vaux-et-chantegrue.fr



Agence postale

Ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 11h30.
Services photocopies.
Retrait des vignettes d'accès à la déchèterie de la Fuvelle.
Point de vente de pain.
03 81 49 32 37



Bibliothèque

Ouverture : samedi de 10h30 à 12h.
03 81 38 43 16

Horaires des services intercommunaux

Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.
03 81 49 88 84
secretariat@frasnedrugeon-cfd.fr
Accueil secrétariat fermé le vendredi après-midi.

Médiathèque intercommunale

Ouverture :
mardi : 16h - 19h
mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
jeudi : 16h - 18h
vendredi : 16h - 19h
samedi : 10h - 12h
03 81 38 32 93
mediatheque@frasnedrugeon-cfd.fr

Déchèterie

Depuis juillet 2015, les habitants de Vaux-et-Chantegrue peuvent accéder à la déchèterie de la Fuvelle (à Labergement-Sainte-Marie) gérée par la Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs. Sur présentation d'un justificatif de domicile, les vignettes d'accès sont délivrées gratuitement à l'agence postale communale.

Ainsi, 2 points de déchèteries sont accessibles pour notre village :

FRASNE / plus d'infos sur www.smcom-haut-doubs.fr						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 18h30		13h30 18h30	13h30 18h30		9h-12h 13h30-18h
Hiver	13h30 17h			13h30 17h		9h-12h 13h30-17h

Passages des périodes été et hiver aux changements d'heure

LABERGEMENT-SAINTE-MARIE / plus d'infos sur www.ccmontdor2lacs.com						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 17h30		9h/11h45 13h30/17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	9h/11h45 13h30/17h30
Hiver	13h30 17h15		9h/11h45 13h30/17h15	13h30 17h15	13h30 17h15	9h-11h45 13h30-17h15

Été : 1^{er} avril au 31 octobre / Hiver : 1^{er} novembre au 31 mars

Infos utiles

Ordures ménagères

Bac jaune : emballages en plastique, sacs, sachets films barquettes, pots, tubes, bouteilles et flacons).

Bac vert : les autres déchets ménagers
Les bacs sont collectés tous les 15 jours mais le forfait ordures ménagères comprend 12 levées/an, (Voir calendrier page suivante).

Des containers à verre sont également disponibles, rue du Plane (vers le cimetière). Pour réduire nos déchets, nous pouvons penser au compostage !

Toutes les infos sur www.smcom.fr et sur www.preval.fr



Navettes autocar TER

Notre village a la chance de pouvoir profiter d'un service quotidien d'autocar entre Frasne et Vallorbe. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou en gare de Frasne pour obtenir les horaires. Ce service est ouvert à tous et pas seulement aux détenteurs de billets de train.

L'arrêt de bus se situe sur la RD9 à l'intersection de la rue de l'église.



Cimetière communal

La commune dispose de caveaux et de cases au columbarium et depuis 2015, 7 cavurnes (petits caveaux indépendants pouvant contenir 4 urnes) sont également disponibles. Les familles intéressées par une acquisition sont invitées à se faire connaître en mairie.

Le cimetière municipal ne dispose pas de conteneurs à poubelles. L'emplacement bétonné situé en face de la grille d'entrée est exclusivement réservé aux déchets verts. Une poubelle est à votre disposition pour tous les autres déchets (pots de fleurs cassés, plastiques, etc.) à côté de cet emplacement.

Salle des fêtes

Notre salle des fêtes (équipée d'un ascenseur) possède une capacité d'environ 180 places assises et dispose d'un équipement complet en cuisine (vaisselle et couverts, 2 grands frigos, four, gazinière, plusieurs points d'eau, etc.). Elle accueille toutes les associations villageoises désireuses d'y organiser des événements mais elle est également accessible aux particuliers.



TARIFS DE LOCATION POUR L'ANNÉE 2024

Les prix sont TTC prenant en compte les charges d'électricité, gaz et ordures ménagères

Résidents (week-end)	300 €
Non-résidents (week-end)	530 €
Location courte (Obsèques)	50 €
Option vidéo projecteur	50 €
Cauton salle	1000 €
Cauton ménage	150 €
Cauton vidéo projecteur	500 €

1 week end gratuit par année pour les associations reconnues d'utilité publique : Amicale des Anciens Combattants, Vendredi Anim, Club d'amitié, Amicale des sapeurs-pompiers, FC Lac Remoray-Vaux, Association Communale de chasse Agréée, ADEHJ, Le fil d'Alexandre, Spectacle Inter communal, Paroisse et Associations caritatives de Vaux-et-Chantegrue.

Autres associations du village : tarif résident.

La demande de location de la salle pour des professionnels, associations hors village ou autres, devra être faite 2 mois à l'avance pour validation par le conseil municipal. Tout autre demande de location sera étudiée au cas par cas par le conseil municipal.

Pour toute demande de location, téléchargez le formulaire de pré-réservation sur notre site internet puis adressez-vous au secrétariat de mairie.

VIE PRATIQUE

Papiers d'identité, passeport, permis de conduire Ces documents ne sont plus délivrés en mairie.

Nouvelle démarche :
remplir une pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr puis rendez-vous à France Services à Frasné ou à Mouthe.



La maison France Services à Frasné,
18 rue de la gare
03 81 89 64 25.

Les agents de votre France Services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques du quotidien.



Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes âgées de 18 ans et/ou nouvellement arrivées sur la commune peuvent se présenter en mairie, munies :

- D'une carte d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone...)

Chaque électeur peut interroger sa situation électorale :

- Pour savoir sur quelle liste électorale il est inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire),
- Pour vérifier qu'il n'a pas été radié,
- Pour connaître l'adresse de son bureau de vote.

Pour cela, rendez-vous sur demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections » ou directement sur service-public.fr. Renseignez le code postal et la commune dans laquelle vous êtes normalement inscrit, ainsi que vos informations personnelles. Vous obtenez alors la confirmation de votre inscription dans cette commune. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez faire la vérification pour une autre commune, ou vous inscrire directement.

Recensement militaire

Il est obligatoire !! Filles et garçons doivent, le mois de leur 16^e anniversaire, se faire recenser à la mairie de leur domicile ou en ligne sur service-public.fr. À l'issue de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement. Cette attestation est un document officiel et sera exigé à de nombreuses occasions, notamment pour l'inscription dans l'enseignement supérieur ou à l'examen du permis de conduire.

Du changement à venir sur le tri en déchèterie !

En début d'année 2024, une grande partie des consignes de tri en déchèterie vont évoluer. Conformément à la loi (AGEC), de nouvelles filières de tri vont être mises en place dans les déchèteries du Haut-Doubs :

- Jeux et jouets
- Sports et loisirs
- Bricolage et jardinage
- Produits et matériaux de construction du bâtiment



Au vu de ces changements importants, il sera indispensable de demander conseil à l'agent de déchèterie avant de déposer dans les contenants !

Formés et qualifiés, les agents seront les seuls habilités à vous renseigner.

Merci pour votre contribution et votre bienveillance auprès des agents 😊

Personnes âgées ?

Le Département répond à vos questions !

Vous avez plus de 60 ans et cherchez des informations sur les démarches pour vous assister au quotidien, aménager votre logement ou trouver une habitation plus proche de vos besoins ?

Pour répondre aux sollicitations des personnes âgées, qui se trouvent démunies face aux démarches administratives, le Département du Doubs a mis en place un site d'informations dédié pour répondre à leurs besoins. Trouvez ici toutes les réponses et les interlocuteurs qui sauront vous aider.

www.personnes-agees.cd25.fr

Je cherche un EHPAD

J'ai besoin d'une aide à domicile

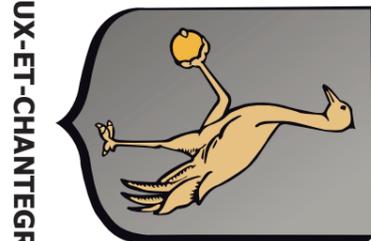
Je souhaite faire des travaux pour sécuriser et adapter ma salle de bain

Ma maman a de plus en plus besoin de moi

LE DÉPARTEMENT RÉPOND À VOS QUESTIONS !

personnes-agees.doubs.fr

JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
LU 1	JE 1	VE 1	LU 1	ME 1	SA 1	LU 1	JE 1	DI 1	MA 1	VE 1	DI 1
MA 2	SA 2	MA 2	JE 2	DI 2	MA 2	SA 2	LU 2	ME 2	SA 2	LU 2	SA 2
ME 3	DI 3	ME 3	VE 3	L 3	MA 3	SA 3	MA 3	JE 3	DI 3	MA 3	SA 3
JE 4	LU 4	JE 4	SA 4	MA 4	JE 4	DI 4	ME 4	VE 4	LU 4	ME 4	SA 4
VE 5	MA 5	VE 5	DI 5	ME 5	SA 5	LU 5	JE 5	SA 5	MA 5	JE 5	SA 5
SA 6	ME 6	SA 6	LU 6	MA 6	JE 6	SA 6	VE 6	DI 6	SA 6	ME 6	SA 6
DI 7	ME 7	DI 7	MA 7	VE 7	SA 7	LU 7	SA 7	LU 7	MA 7	VE 7	SA 7
LU 8	JE 8	LU 8	ME 8	SA 8	DI 8	JE 8	DI 8	MA 8	LU 8	SA 8	DI 8
MA 9	VE 9	MA 9	LU 9	ME 9	SA 9	MA 9	LU 9	ME 9	SA 9	LU 9	SA 9
ME 10	SA 10	ME 10	MA 10	VE 10	DI 10	SA 10	MA 10	JE 10	DI 10	MA 10	SA 10
JE 11	DI 11	JE 11	SA 11	LU 11	MA 11	SA 11	MA 11	ME 11	SA 11	LU 11	SA 11
VE 12	LU 12	VE 12	MA 12	DI 12	ME 12	SA 12	LU 12	SA 12	MA 12	VE 12	SA 12
SA 13	ME 13	SA 13	LU 13	MA 13	JE 13	SA 13	MA 13	ME 13	SA 13	LU 13	SA 13
DI 14	ME 14	DI 14	MA 14	VE 14	SA 14	LU 14	SA 14	LU 14	MA 14	VE 14	SA 14
LU 15	JE 15	LU 15	ME 15	SA 15	DI 15	JE 15	DI 15	MA 15	LU 15	SA 15	DI 15
MA 16	VE 16	MA 16	LU 16	ME 16	SA 16	MA 16	LU 16	ME 16	SA 16	LU 16	SA 16
ME 17	SA 17	ME 17	MA 17	VE 17	DI 17	SA 17	MA 17	JE 17	DI 17	MA 17	SA 17
JE 18	DI 18	JE 18	SA 18	LU 18	MA 18	SA 18	LU 18	ME 18	SA 18	LU 18	SA 18
VE 19	LU 19	VE 19	MA 19	DI 19	ME 19	SA 19	MA 19	JE 19	DI 19	MA 19	SA 19
SA 20	ME 20	SA 20	LU 20	MA 20	JE 20	SA 20	LU 20	ME 20	SA 20	LU 20	SA 20
DI 21	ME 21	DI 21	MA 21	VE 21	SA 21	LU 21	SA 21	LU 21	MA 21	VE 21	SA 21
LU 22	JE 22	LU 22	ME 22	SA 22	DI 22	SA 22	LU 22	SA 22	MA 22	VE 22	SA 22
MA 23	VE 23	MA 23	LU 23	ME 23	SA 23	MA 23	LU 23	ME 23	SA 23	LU 23	SA 23
ME 24	SA 24	ME 24	MA 24	VE 24	DI 24	SA 24	MA 24	JE 24	DI 24	MA 24	SA 24
JE 25	DI 25	JE 25	SA 25	LU 25	MA 25	SA 25	LU 25	ME 25	SA 25	LU 25	SA 25
VE 26	LU 26	VE 26	MA 26	DI 26	ME 26	SA 26	MA 26	JE 26	DI 26	MA 26	SA 26
SA 27	ME 27	SA 27	LU 27	MA 27	JE 27	SA 27	LU 27	ME 27	SA 27	LU 27	SA 27
DI 28	ME 28	DI 28	MA 28	VE 28	SA 28	LU 28	SA 28	LU 28	MA 28	VE 28	SA 28
LU 29	JE 29	LU 29	ME 29	SA 29	DI 29	SA 29	LU 29	ME 29	SA 29	LU 29	SA 29
MA 30	VE 29	MA 30	LU 30	ME 29	SA 29	MA 30	LU 30	ME 30	SA 30	LU 30	SA 30
ME 31	SA 30	ME 31	MA 30	VE 30	DI 30	SA 30	MA 30	JE 31	DI 31	MA 31	SA 30



COLLECTES 2024

Bac vert le jeudi

Bac jaune le lundi

Le forfait «Ordures ménagères» comprend 12 levées / an

Les bacs à verre se situent rue du Plâne, vers le cimetière.

Pour recycler le verre

ici

ici

Graines de champions et champions en herbe

C'est en 1924 que les premiers jeux olympiques d'hiver ont été organisés à Chamonix. Après être partis à l'étranger, ils se sont déroulés en France en 1968 à Grenoble, puis à Albertville en 1992 et reviendront sur le territoire national en 2030...

Ceux de Grenoble ont provoqué un enthousiasme considérable et beaucoup de prestige pour la nation, tel était l'avis du Général De Gaulle, président de la République du moment.

La télévision avait retransmis en couleur et en direct des images d'exception pour l'époque, celles de l'exploit du skieur Jean-Claude Killy qui remporta à lui seul les trois épreuves reines du ski alpin : la descente, le slalom géant et le slalom spécial.

L'année 1968 fut celle également de l'inauguration du tremplin de saut de Vaux-et-Chantegrue. Le site de Voiraux a été retenu pour son bon enneigement avec une bonne pente, ce qui a permis des sauts de 40 mètres. La date choisie fut celle d'un dimanche de janvier.

On peut écrire que du jour au lendemain, la commune connut une notoriété dans tout le massif du Jura et au-delà. De nombreux spectateurs et participants se déplacèrent et une émulation des plus jeunes aux plus anciens compétiteurs s'en suivit.

La presse s'empessa de faire l'écho à l'inauguration du tremplin. Monsieur Parès, sous-préfet de Pontarlier, coupa le ruban symbolique sous les applaudissements des autorités civiles et militaires, des responsables locaux et régionaux, des fédérations et clubs de ski. Une foule nombreuse s'était déplacée malgré des conditions difficiles.

Le maire de Vaux-et-Chantegrue, Monsieur Pierre Vionnet, et son conseil municipal ont été chaleureusement félicités par Monsieur Pierre Faivre, l'instituteur du village pour la participation financière de la commune et l'intérêt qu'ils ont porté en vue du projet concernant le ski nordique...

Monsieur Faivre a été le promoteur du ski nordique. Il avait compris, à son retour des jeux Olympiques de Grenoble, tout l'intérêt d'avoir des équipements performants pour initier et entraîner les jeunes locaux.

Jacques TISSOT



3.1.1969

Concours régional de ski à Vaux-et-Chantegrue

Samedi : parcours de fond — Dimanche : concours de saut

Le concours de ski organisé par l'Association Sportive de Vaux-et-Chantegrue aura cette année la particularité de se dérouler en deux étapes : samedi pour le fond et dimanche pour le saut.

Du suspense en fond

Pour la première fois de la saison hivernale, tous les fondeurs jurassiens se trouveront réunis et il faut s'attendre à des luttes particulièrement serrées pour les places d'honneur, notamment dans les catégories cadets, juniors et seniors où les coureurs, s'étant minutieusement préparés ou revenant d'effectuer des stages de perfectionnement, seront très près les uns des autres.

Les départs seront donnés en ligne, ce qui rendra les courses plus spectaculaires.

Les inscriptions se feront sur place, mais avant 14 heures. Une coupe récompensera le meilleur club par addition des temps des mieux classés dans les cinq catégories suivantes : benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors.

Cette coupe, déjà emportée deux fois par l'AS Oye-et-Pallet et une fois par l'AS Mouthé, sera attribuée définitivement au club l'ayant gagnée le plus de fois en cinq ans.

Oye-et-Pallet semble donc bien placé.

Un remarquable plateau de sauteurs

Dimanche après-midi aura lieu le concours interrégional de saut au tremplin de « La Voireaux », lequel permet des bonds de 40 m.

Le concours débutera à 14 h. Tous les comités français y seront représentés avec les équipes d'Auvergne, du Lyonnais, des Vosges, de la Savoie, du Mont-Blanc et du Jura.

Jamais encore un aussi remarquable lot de concurrents n'avait été rassemblé dans le haut Doubs et, si l'enneigement actuel se maintient, le tremplin de « La Voireaux » connaîtra dimanche une belle affluence.

Pour les engagements de dernière heure, c'est-à-dire avant samedi 12 heures, s'adresser à M. Pierre Faivre, tél. 13 à Vaux-et-Chantegrue.

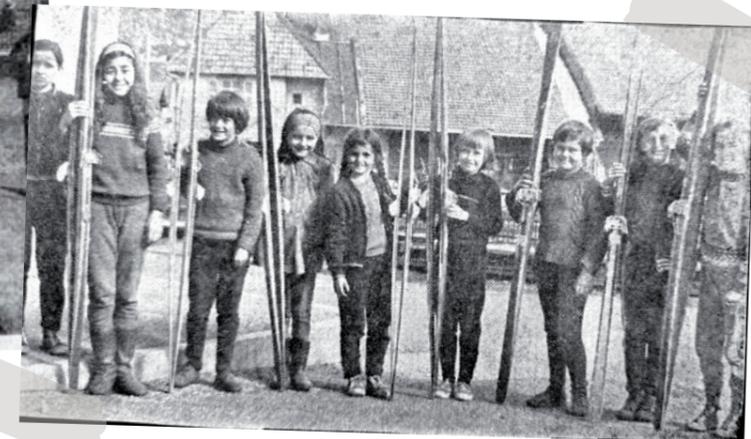
Programme des deux journées

SAMEDI 4 JANVIER : FOND (départ en ligne) :

- 14 heures : minimes (2 km) nés en 54 et 55.
- 14 h 15 : benjamins (1 km) nés en 56, 57, 58.
- 14 h 30 : poussins (nés en 59, 60, 61) et canotons.
- 14 h 40 : dames 5 km.
- 14 h 50 : seniors 15 km.
- 14 h 55 : juniors (10 km).
- 15 heures : cadets (5 km).
- 15 heures : vétérans (5 km).

DIMANCHE 5 JANVIER : saut.

Concours interrégional : premier saut à 14 heures au tremplin de « La Voireaux ».





Mairie

4 la Pyramide - 25160 VAUX-ET-CHANTEGRUE

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Samedi (jours pairs uniquement) de 9h à 11h30.
Tél. : 03 81 69 61 25

mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr

www.vaux-et-chantegrue.fr

**« Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont associées
à l'élaboration de ce bulletin municipal »**

Dépôt légal à parution, tirage: 370 exemplaires. Responsable de communication : Bernard Beschet
Rédaction : la commission Communication - Information, les adjoints et conseillers municipaux et les associations.
Mise en page : emisir.com - Impression : Imprimez-moins-cher (La Cluse-et-Mijoux)
Crédit photos : les conseillers municipaux, les associations, Katia Michel, Gaby Chardon.